

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 08 décembre 2020 à 20 heures, sous la présidence de Patrice BOUCHER, Maire.

Une minute de silence a été observée en mémoire à Samuel PATY victime du terrorisme le 16 octobre à CONFLANS-SAINTE-HONORINE.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2020.

POINT ACTIVITE DE LA CCPA

Le Maire, Karine HELIES et Béatrice PERES font un point sur les différentes réunions de commissions organisées par la CCPA depuis le dernier conseil municipal.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE CONCERNANT LA MODIFICATION N° 1 DU PLUI

L'approbation du PLUI le 30 janvier 2020, rendu exécutoire le 13 mars 2020 a été une étape très importante pour la CCPA et les treize communes la composant. Par délibération en date du 23 avril 2020, le bureau communautaire a demandé au Président de la CCPA de prescrire une procédure de modification du PLUI. Cette modification permettra l'urbanisation de certaines parcelles à Kersaint-Plabennec actuellement en zone 2AUh. Une charte de gestion des évolutions du PLUI est en cours d'élaboration. Le conseil Municipal de Kersaint-Plabennec demande qu'une date soit arrêtée rapidement par la CCPA afin de lancer les démarches administratives.

MOTION CONCERNANT LE MAINTIEN D'UN SERVICE DE TRAITEMENT DES DECHETS VERTS SUR LA COMMUNE

Le Maire retrace l'historique de la fermeture l'aire de déchets verts de Kersaint-Plabennec et des différentes réunions organisées sur le territoire : réunion publique au DRENEC (180 personnes), les propositions faites et les deux motions déposées. En novembre, le groupe de travail Déchets-Economie circulaire a évoqué les possibilités de service complémentaire pour les aires de déchets verts et demande de mesurer les impacts liés aux fermetures sur 2021.

Le conseil municipal de Kersaint-Plabennec demande au président de la CCPA de bien prendre en compte l'égalité de traitement des citoyens au regard des services sur le territoire de la communauté et de palier à cette iniquité sur la commune.

PRESENTATION DE L'AVANT PROJET DE REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ANCIEN PRESBYTERE EN ALSH ET DEUX LOGEMENTS

Présentation de l'historique de ce projet : la commission Petite enfance/enfance-jeunesse avait lancé fin 2019 une enquête sur les besoins des kersaintais en accueil de loisirs. En effet, la commune a signé deux conventions avec des communes voisines : Saint-Thonan et Plabennec. A Saint-Thonan, la capacité d'accueil arrive à saturation et à Plabennec la commune dispose de 15 places.

Depuis Février 2020, la commission Petite enfance/enfance-jeunesse, les organismes FIA (Finistère Ingénierie Assistance à maître d'ouvrage) et CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) travaillent ensemble sur un avant-projet d'ALSH dans l'ancien presbytère. Anthony COLLIN, adjoint à l'Enfance, présente le projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien presbytère en ALSH ainsi que deux logements. Janvier 2021, la commune signera la convention d'adhésion à Energence (Agence Locale de l'Energie et du climat du Pays de Brest) afin de bénéficier d'aides pour réduire les consommations d'énergie. L'ensemble du conseil municipal est favorable à la proposition présentée. Des demandes de subventions ont été déposées. Une prospective financière sera présentée au du prochain conseil.

REDUCTION DE LOYER LIEE AU 2^{ème} CONFINEMENT – SALON DE COIFFURE

Suite à la demande d'un locataire, la commission « Finances », réunie le 1er décembre dernier, propose qu'une réduction de 100 % soit appliquée sur les mois pour lesquels les professionnels ont bénéficié du fonds de solidarité lors du 2^{ème} confinement.

NOUVEAU BAIL AU 1^{ER} JANVIER 2021 AVEC L'INSTALLATION DE DEUX MEDECINS

Suite au souhait des docteurs COLLIN et GROS de s'installer au cabinet médical de Kersaint-Plabennec, le bail du Docteur DERRIEN prendra fin au 31 décembre 2020. A partir du 1^{er} janvier 2021, un bail sera proposé aux nouveaux locataires. Le loyer sera de 541.6€ HT pour les six premiers mois. La rédaction des actes est confiée à Maître Normand, notaire à Plabennec. Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'établissement du bail.

MODIFICATION DES LOCAUX DES MEDECINS – 3 PLACE CLAUDE LE GUEN

Suite à la demande d'installation des deux médecins, une réflexion a été menée pour un réaménagement des locaux. Le Maire présente à l'assemblée une esquisse d'un nouvel aménagement. Le conseil municipal propose de surseoir à une éventuelle modification du cabinet médical et de reprendre le projet après quelques mois d'activité.

BUDGET 2021 – AUTORISATION DANS LA LIMITE DE 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2020

Sur proposition de la commission Finances, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021, le conseil autorise, au chapitre 204, l'augmentation des crédits dans la limite de 25% des crédits d'investissement voté au BP 2020.

ADRESSAGE – ARRET DU TABLEAU DES NOMS DE RUES ET DES LIEUX-DITS

Karine HELIES rappelle que la dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal. Le conseil municipal valide la dénomination de certains quartiers afin de n'avoir qu'une seule orthographe. En janvier, le maire prendra un arrêté afin d'attribuer un numéro à tous les immeubles non identifiés. Cet arrêté ainsi que les plans correspondants seront disponibles en mairie ou accessibles sur le site internet de la commune.

ACQUISITION LOCAL FINISTERE HABITAT

A la place de l'ancien Recto-Verso, Finistère Habitat devrait démarrer, au 2^{ème} trimestre 2021, la construction d'un bâtiment composé de sept logements sociaux et d'un local communal d'environ 150 m² au rez de chaussée. L'acquisition de ce local s'élève à 224 863 € TTC (1 464 € TTC/m²).

DEMANDE DE DETR 2021

Suite à l'impact de l'épidémie du COVID-19, le gouvernement a décidé d'accompagner la relance dans les territoires par une part exceptionnelle à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour certains projets municipaux. Ainsi, la commune de Kersaint-Plabennec est en mesure de solliciter une aide financière concernant les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère en ALSH et deux logements. Accord du conseil municipal.

DEMANDES DE SUBVENTION AMI

Le Conseil Départemental a décidé de soutenir l'investissement local des communes grâce à une subvention AMI en faveur des projets de réhabilitation des bâtiments de centre bourg. Ainsi, la commune de Kersaint-Plabennec est en mesure de solliciter une aide financière concernant les travaux de réhabilitation du bâtiment communal route de Kéralias et l'acquisition d'un local communal de 150 m² à la place de l'ancien Recto-Verso. En effet, ces travaux de rénovation et de réhabilitation entrent parfaitement dans l'objectif de l'Appel à Manifestation d'intérêts correspondant à la réhabilitation des bâtiments de centre bourg. Le conseil municipal autorise le maire à solliciter une aide financière au titre de l'AMI pour ces deux projets.

PERMISSION DE VOIRIE – 1 PLACE DE LA MAIRIE – 1^{er} JANVIER 2021

Le Maire, présente la demande de maître PINVIDIC, notaire à GUIPAVAS, sollicitant, dans le cadre de la vente d'un bien situé au 1, place de la mairie, une convention d'occupation du domaine public au profit de l'acquéreur de ce bien. Cette convention de permission de voirie serait de 10 ans et elle fera l'objet d'une redevance annuelle de 23.10 € (tarifs 2020).

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

VIE ASSOCIATIVE :

La commission a proposé de nouvelles illuminations pour les fêtes de fin d'année.

MARCHE ALIMENTAIRE :

Lydia LE BARS, référente, indique que le marché a démarré le jeudi 1^{er} octobre. Pour l'instant, c'est un succès avec 5/6 commerçants qui ont des produits locaux de qualité. Il est précisé que le marché sera avancé au mercredi 23 décembre, dernier marché de l'année.

VOIRIE-MATERIELS-BATIMENTS :

Point sur les travaux : Les travaux de réhabilitation des locaux communaux route de Kéralias ont pris du retard. Les travaux de réfection de voirie route de Saint-Divy ont été réalisés ainsi que le marquage au sol. Les coupes d'arbres ont été effectuées dans plusieurs lotissements. Une nouvelle cuisine a été posée au sous-sol de la mairie. Une barrière coulissante a été posée au City Park. Les bambous et différents plants à l'arrière de la salle Félix Guéguen ont été arrachés.

Aménagement route de Plabennec : Suite à l'effacement des réseaux Route de Plabennec, la commission voirie-travaux propose qu'un bureau d'études réalise la topographie ainsi qu'un avant-projet d'aménagement et de sécurisation de la route de Plabennec. Cette étude permettra au conseil municipal de se projeter sur le coût des futurs travaux à réaliser afin d'organiser des tranches de travaux et un planning de réalisation. Le maire informe qu'ING CONCEPT pour 5690€ HT a été retenu. Ce bureau d'études a déjà travaillé pour la commune de Kersaint-plabennec au cœur de bourg et sur la route de Saint-Divy.

EMBELLISSEMENT-ENVIRONNEMENT :

L'opération argent de poche de la Toussaint a été un succès avec la participation de six jeunes Kersaintais de 16 à 17 ans.

AFFAIRES SOCIALES :

Repas annuel des Aînés : La situation sanitaire liée à la Covid 19 ne nous a pas permis cette année d'offrir aux Aînés (70 ans et plus) le traditionnel repas à la salle Kreiz Ker.

Aussi, afin d'exprimer notre solidarité et notre soutien dans cette deuxième période de confinement, la Commission d'Aide Sociale propose d'offrir aux Aînés courant décembre un repas à emporter (plat et dessert), le tout préparé par Michel Le Gall. Plus de 80 repas ont été commandés.

Vœux Doyenne, Doyen et résident en Maison de Retraite

Concernant les visites de Bonne Année à la doyenne, doyen et personnes résidents en Maison de Retraite, celles-ci ne pourront probablement pas avoir lieu en début d'année 2021. Aussi, un panier garni sera déposé à l'accueil des établissements pour chaque personne.

Appels téléphoniques

Plusieurs dizaines de personnes seules ou susceptibles de rencontrer des difficultés ont reçu lors du premier confinement un appel téléphonique afin de prendre de leurs nouvelles. Il en est de même lors de ce deuxième confinement. Ce dispositif a pour but de rompre la solitude et d'entretenir le lien social dans cette nouvelle période inédite de crise sanitaire.

SECURITE ROUTIERE :

Une rencontre entre les élus de Saint-Thonan et de Kersaint-Plabennec est programmée courant décembre afin d'échanger sur les problèmes de vitesse dans les quartiers d'Odébleis et de Lannon.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Attribution de subventions** Le maire informe le conseil municipal des différentes subventions obtenues depuis le dernier conseil. 40 000€ au titre de la DSIL pour la rénovation du bâtiment route de Kéralias, 8 577 € au titre des produits amendes de police dont 719 € pour la sécurisation de la piste cyclable à Kéralias et 7 858 € pour la création d'un cheminement piéton à Treller. Enfin, la somme de 42 000 € a été accordée par le Conseil Départemental pour l'acquisition-amélioration / déconstruction-reconstruction de l'ancien « recto-verso ».
- **Présentation du projet de Maison des Assistantes Maternelles** : c'est un projet privé - Permis signé ce jour
- **Intérim au service administratif** : Suite à l'arrêt d'un agent du service administratif, le maire informe le conseil municipal qu'il a procédé au recrutement en intérim d'un agent d'accueil par l'intermédiaire du CDG29.
- **Remerciements à Jean Pierre PATOUX** : Le maire remercie Jean Pierre PATOUX, DGS à PLOUGUIN, pour son soutien et son aide précieuse à la préparation du conseil municipal.
- **Acquisition d'une voiture pour la commune** : Fin octobre, la commune a acheté un Berlingo pour le service technique pour la somme de 9 690 €.
- **Vœux du Maire** : suite à la crise sanitaire, le maire informe qu'il n'y aura pas de vœux du maire au mois de janvier 2021.